

# Macron a donné 24 hectares français à Andorre : la source de l'Ariège n'est plus en France !

écrit par Christine Tasin | 15 septembre 2019



Il y aurait eu un traité en 2012 qui aurait fixé des frontières qui ne l'étaient pas...

Quel traité ? Des frontières redessinées à l'insu du bon peuple de France ? C'est bien ce qu'il semble, si l'on écoute le Maire de Porta, qui ne s'en remet pas :

C'est ça l'Europe de Macron : une grande communauté de territoire où chacun fait ce qu'il veut, prend ce qui l'arrange à ses voisins, nonobstant l'histoire de chaque pays !

L'Andorre manque d'eau ? Bah ! A cela ne tienne, il suffit de redessiner les frontières en piquant la source de l'Ariège qui se trouvait sur le territoire de Porta ! Tellement simple...

Le traité date de 2012, ce n'est donc pas Macron qui l'a signé, celui-là, mais Macron qui communique à tort et à travers pour se mettre en avant s'est bien gardé de parler de la chose. Chose qu'il trouve normale et entérine puisque, non seulement il laisse faire, mais, en sus, il refuse de parler du sujet.

Tout cela est à lier avec le Traité d'Aix-La-Chapelle qui crée un « euro-département » sous gestion commune de la France et de l'Allemagne...

.

Macron, voleur ! Macron, assassin !

Et si le Maire de Porta avait été un macronien, on n'aurait même pas entendu parler de la chose. C'est honteux !

.

Pour la première fois en 2012, un traité a été signé traçant

une frontière entre Andorre et la France. Avant, la séparation entre les deux pays était vague et imposée par le relief. **Alors que la délimitation a été officiellement tracée en 2017 et durant le mois de juillet 2019, des agents de la principauté sont venus poser des bornes.**

Marius Hugon, le maire du village de Porta dans les Pyrénées-Orientales, qui n'était pas présent au moment des faits assure que **les Andorrans ont profité de son absence pour voler 24 hectares à la France et à sa commune qui appartiennent désormais au Pas-de-la-Case, une station de ski située de l'autre côté de la frontière.** « *Je suis en colère depuis le début, on est complètement délaissés* », confie l'élu sans étiquette à [FranceInfo](#). L'élu qui a averti l'État compte se battre pour récupérer ses terres. Des actions seront effectuées avec ses administrés prochainement.

## **Pourquoi avoir offert les 24 hectares ?**

La préfecture des Pyrénées-Orientales affirme ainsi que « *les revendications du maire de Porta ont été prises en compte* » et que la commune pourrait, sous réserve d'entamer des démarches, « *récupérer la propriété des terrains rétrocédés car elle en détient la preuve avec le cadastre Napoléon* ».

Ces 24 hectares auraient été cédés à Andorre pour que la principauté puisse être alimentée en eau.

**Emmanuel Macron en visite dans le pays vendredi 13 septembre n'a pas abordé le sujet alors qu'il a été interpellé dessus par Marius Hugon.**

<https://www.lunion.fr/id93523/article/2019-09-14/pourquoi-andorre-recupere-24-hectares-sur-le-territoire-francais>